



Arrêt des prêts et retour des documents empruntés au CDI!

publié le 16/06/2023

La fin de l'année scolaire approche et il est temps pour Mme Gautier de rassembler les documents empruntés et de faire l'inventaire. Pour savoir si vous avez bien rendu les documents empruntés, connectez-vous à Pro-Note et la liste de prêts en cours apparaîtra sous l'onglet E-Sidoc Collège André Albert.

Merci de rapporter les livres ou les revues que vous avez encore dans le sac, le casier ou à la maison ! La procédure est simple, il suffit de passer au CDI pour déposer les documents dans la [jolie boîte à livres](#) réalisée il y a deux ans par les élèves du dispositif Ulis.

En cas de livres non rapportés, la gestion éditera une facture.

Si vous avez des questions ou que vous pensez avoir rapporté votre document mais qu'il apparaît toujours sur Pro-Note, veuillez contacter Mme Gautier.

